



La profession de concierge

Le concierge a des capacités manuelles, des compétences pratiques et une compréhension de la technique. Il est indépendant, de confiance et entretient un contact facile et correct avec la clientèle et ses supérieurs. En général, un concierge a terminé un apprentissage avec succès. Le concierge est responsable de l'entretien des immeubles qui lui sont confiés.

C'est la personne de contact avec les artisans, les clients et les locataires. Ils peuvent le consulter pour toutes questions. Il les aide dans la mesure de ses possibilités.

Selon les exigences relatives aux immeubles, il est responsable des travaux suivants:

- entretien des immeubles
- entretien des extérieurs
- entretien des installations techniques
- nettoyages
- environnement et jardinage
- économie d'énergie
- élimination des déchets

Le concierge se charge des activités suivantes dans le cadre de l'administration d'immeuble:

- calculer les frais
- établir les devis
- contrôler les travaux selon les crédits alloués ou les exécuter lui/elle-même
- assurer le suivi des dépenses

Il gère le personnel subordonné, fait des propositions d'avancement dans leur emploi et est responsable de leurs activités.